

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

Affichage
du Comité Syndical

37 37 20

Séance du 09 mars 2009

Date de la convocation

20/02/09

Date d'affichage

20/02/09

Objet de la Délibération

2009-03-05

Décision Modificative N°1/2009

L'an deux mille neuf

Et le neuf mars

à Dix sept heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **F.BARSE** (Bédarieux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **F.GALBE** (Commune Poujol/Orb), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **Monique POUX** (CdC Saint-Chinian), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou).

Acte rendu exécutoire

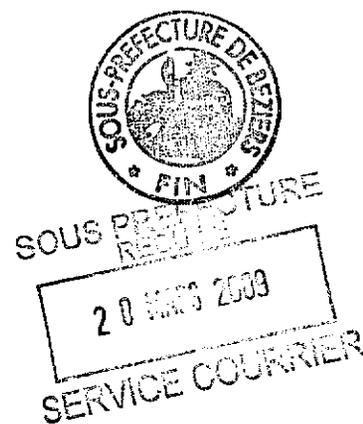
après **09/03/09** signature

le **09/03/09**

et publication ou notification

du **09/03/09**

après dépôt en Préfecture



Objet : Décision Modificative N°1/2009

Afin d'ajuster au mieux le budget de l'exercice en cours, il convient d'inscrire en augmentation de crédits :

- en recettes de fonctionnement :
 - l'affectation du résultat 2008 à hauteur de 50.096,46 €,
 - le remboursement de la mise à disposition d'un agent du Pays à la commune de Gabian, pour 10.780 €,
 - la subvention FEDER concernant le projet de développement des TIC, pour 106.700 € ;
- en dépenses de fonctionnement :
 - les subventions à verser aux partenaires du projet de développement des TIC pour 106.700 € ;
 - un virement à la section d'investissement, pour 20.000 €, concernant des investissements à réaliser dans le cadre de ce projet,
 - un virement au compte Autres services extérieurs pour 40.876,46 € ;
- en recettes d'investissement :
 - d'affecter au compte 1068 un excédent de fonctionnement de 18.087,59 €, tel que délibéré lors de l'adoption du compte administratif 2008 ;
 - un virement de la section de fonctionnement pour 20.000 € ;
 - le fond de compensation de la TVA de 2007 pour 5.861 € ;
- en dépenses d'investissement :
 - le solde d'investissement reporté pour 18.087,59 € ;
 - le remboursement de l'annuité de l'emprunt contracté lors des travaux d'aménagement du siège social, à hauteur de 4.375,02 € ;
 - les dépenses affectées au développement numérique pour 20.000 €, ainsi que diverses dépenses de mobilier pour 1.485,98 € .

Section	Chap.	Désignation	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
F	002	Excédent antérieur reporté		50.096,46
F	70	70848 Mise à disposition personnel		10.780,00
F	74	7477 FEDER-Projet TIC		106.700,00
F	65	6573 Subventions de fonctionnement – Projet TIC	106.700,00	
F	012	6268 Autres services extérieurs	40.876,46	
F	023	Virement à section d'investissement	20.000,00	
TOTAL			167.576,46	167.576,46

Section	Chap.	Désignation	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
I	001	Solde d'investissement reporté	18.087,59	
I	021	Virement de la section fonctionnement		20.000,00
I	16	D 1641 Remboursement de capital emprunté	4.375,02	
I	21	D 2183 Matériel Informatique (VisioGuides)	20.000,00	
I	21	D2184 Mobilier	1.485,98	
I	10	10222 FCTVA		5.861,00
I	10	1068 Excédent de fonctionnement		18.087,59
TOTAL			43.948,59	43.948,59

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir inscrire la décision modificative n°1/2009.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical inscrit la décision modificative N°1/2009.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 09 mars 2009.

Le Président
Francis BOUTES

